

***Un bouclier  
social et écologique  
pour les Francilien.ne.s***

***- en 150 amendements -***

15 décembre 2017

**DOSSIER DE PRESSE / Budget régional 2018**



**Karine BRISHOUAL**

Contact presse

07 60 03 71 73

[karine.brishoual@iledefrance.fr](mailto:karine.brishoual@iledefrance.fr)

## ***// EDITO // Le budget en carton-pâte de Valérie Pécresse***

Valérie Pécresse vient de dévoiler son troisième budget et enterre définitivement tout projet régional pour les Francilien.ne.s.

Entre mensonges grossiers, déformation de la réalité financière, tours de passe-passe avec les chiffres et jeux d'écriture, le budget proposé nous plonge en pleine réalité alternative.

La pseudo "*locomotive économique francilienne*" à la sauce Pécresse laisse sur le quai les plus fragiles et offre une image provocatrice de celle qui ne cesse d'augmenter le tarif du Navigo. Quant à l'exceptionnel niveau d'investissement, il est à nuancer vu l'ampleur de la non-consommation cette année.

Ou encore décrire notre région comme la "*première métropole environnementale européenne*". Bien malin qui trouvera des Francilien.ne.s approuvant cette vue de l'esprit. La totalité des 3 millions d'aides non consommées pour le renouvellement des chaudières à bois ou le seul tiers des crédits exécutés pour le Plan vert ou la protection des milieux naturels parlent d'eux-mêmes!

Même refrain pour les politiques de solidarité. Comment vouloir se targuer de "*réduire les fractures*" et de "*déployer une Région solidaire pour ceux qui en ont besoin*" alors que le budget a baissé de deux tiers depuis 2015 ? L'urgence sociale est niée par la droite régionale alors que les besoins sont immenses. Le budget logement social a été sabré de 50 millions depuis 2015 et l'aide régionale à la résorption des bidonvilles et celle d'accueil des SDF purement supprimées.

Quant aux dispositifs d'accès à la contraception ou à l'IVG, ils sont sous-consommés de manière si importante qu'on y lit le poids des élus de la Manif pour tous membres de la majorité régionale.

Les associations, les collectivités territoriales et même les entreprises, voient les aides régionales fondre.

Loin du plan de com' de Péresse, ce budget s'inscrit donc dans la logique d'austérité pour les partenaires régionaux et pour la population. Avec Macron, et son budget pour les riches, et Péresse pour les Francilien.ne.s c'est la double peine.

Pour Céline MALAISE, présidente, *"Valérie Péresse se vante d'être économe mais ces économies se font au mépris des services publics rendus aux francilien.ne.s. A quoi servent ces économies si ce n'est à se constituer une cagnotte ?"*

Et de conclure *"le Front de gauche s'oppose à ce budget carton pâte. Nous proposerons, par le biais d'amendements, un contre budget mettant en place un bouclier social et environnemental. Il est possible de faire autrement : nous le démontrerons."*

**Céline MALAISE**  
Présidente de groupe

## ***De nouvelles ressources pour une justice sociale et écologique***

Nous avons de l'ambition pour les politiques régionales. Nous considérons qu'il est urgent d'engager de **nouvelles dépenses** au service d'objectifs sociaux et environnementaux. Nous pensons que celles-ci doivent être **financées par de nouvelles recettes pérennes**. C'est pourquoi nous voulons :

- Agir auprès de l'Etat pour qu'il **ne fasse pas reposer les finances régionales sur le TVA, impôt le plus injuste qui soit** (amendement n°171); rembourse **les 2 milliards d'euros de charges non compensées**, issues de la décentralisation (amendement n°172) ;
- **Agir auprès de l'Etat pour des moyens financiers pour les lycées franciliens** en augmentant la DRES - dotation régionale d'équipement scolaire inchangée depuis 2008 (amendement n°174) et créant des postes d'assistant.e.s d'éducation (amendement n°176)
- Créer des ressources nouvelles pour une **politique du logement solidaire et ambitieuse** (amendement n°179)
- Faire de la région Île-de-France une **collectivité exemplaire dans la lutte contre l'évasion fiscale** (amendement n°173) et les **paradis fiscaux** (amendement n°183)
- **Mobiliser de nouvelles recettes pour de transports** respectueux de l'environnement : politique vélo (amendement n°181); augmentation du versement Transport (amendement n°180); expérimentation de la taxe kilométrique poids lourds (amendement n°182)
- **Recourir à l'emprunt** pour que la Région dispose d'un levier d'investissement public majeur et indispensable (amendement n°178).
- **Refuser le cadre d'austérité imposé par l'Etat** via une contractualisation et une règle d'or renforcée empêchant l'emprunt pour investir (amendement n°1).

## ***De véritables mesures contre le réchauffement climatique***

Le bilan amer de la COP 23, le retrait du plus gros pollueur au niveau mondial des négociations, l'appel de 15 000 scientifiques contre la dégradation catastrophique de l'environnement devraient nous rappeler, si cela était nécessaire, que la Région doit, à son échelle, agir et s'en donner les moyens.

- **TRANSPORTS** : développement du fret ferroviaire, pour retirer des poids-lourds de nos routes (**amendement n°247**), réduire le trafic routier et la pollution par un soutien régional renforcé aux circulations douces, notamment le vélo (**amendement n°250**) ;
- **ASSOCIATIONS** : rétablir les financements régionaux, actuellement en baisse, aux associations œuvrant pour l'environnement (**amendement n°256**) ;
- **ENVIRONNEMENT** : Investir davantage dans les acquisitions et aménagements d'espaces verts (**amendement n° 262 & 258**), dans la protection de la biodiversité (**amendement n°257**), dans l'éducation à l'environnement (**amendement n°259**), mais aussi dans le tri des déchets et leur recyclage en développant l'économie circulaire (**amendement n°260**) ;
- **ENERGIE** : Renforcer les moyens pour la rénovation énergétique et l'usage des énergies renouvelables (**amendement n°261**) ; se doter d'outils pour la transition énergétique (**amendement n°255**) ;
- **AGRICULTURE** : Protéger les terres agricoles (notamment sur le triangle de Gonesse), changer les pratiques agricoles pour aller vers une agriculture plus durable et moins polluante, et favoriser les acteurs de l'agriculture biologique, paysanne de proximité, très malmenés par Péresse (**amendements n°289, 290 & 291**).

## ***Un bouclier social pour les Francilien-ne-s***

La politique sociale engagée par Pécresse permet aujourd'hui à Macron d'y poser ses pas sans que personne ne trouve rien à y redire ni à droite, ni au centre.

Au contraire, nous pensons que la Région doit protéger les Francilien-ne-s, à travers un bouclier social conséquent compte tenu de nos ressources :

- **50 millions € pour un bouclier social francilien** afin de mettre en place des politiques de solidarité et de lutte contre l'exclusion, la pauvreté et la précarité (amendements n° 268, 267, 275 & 282)
- **Renforcement du soutien régional transversal aux associations**, en première ligne face aux difficultés sociales croissantes des Francilien-ne-s (amendements n°190,194, 273, 237 &300) ;
- Un effort régional renouvelé pour le sport et de la culture, avec un **vrai plan d'urgence pour l'EPS** (amendement n°235) et une **éducation artistique et culturelle de qualité** pour l'ensemble des lycéen.ne.s (amendements n°242,243,240 & 241) ;
- **Développement des tarifs sociaux dans les transports : réduction de 50% des tarifs pour tou.te.s les retraité.e.s** francilien.ne.s (amendement n°249) ; rétablissement du tarif social pour les **bénéficiaires de l'AME** (amendement n°251) et simplification de l'accès à la tarification sociale pour toutes les personnes handicapées en Ile-de-France (amendement n°248) ;
- **Développement du logement social et pour les travailleurs migrants** (amendement n°279), pour répondre aux 600 000 demandes régionales. Cela passe par **l'augmentation des aides à la construction** (amendement n°278) **mais aussi à la réhabilitation du parc social** (amendementsn°281).

## ***Faire rentrer les quartiers populaires dans le droit commun***

En novembre dernier, notre groupe a présenté un « *Plan d'action en faveur des quartiers populaires* ». S'il n'a pas été voté par la majorité régionale, nous considérons néanmoins que les priorités que nous y pointions doivent trouver une traduction budgétaire.

Les quartiers populaires, pourtant riches d'un immense potentiel humain, d'initiative et de créativité, ne sont pas traités comme ils le devraient. Le sentiment d'injustice de leurs habitant.e.s est pleinement justifié au vu de leurs réalités socio-économiques.

Malgré les alertes répétées, M. Macron n'a fait aucune proposition positive.

Concernant la Région Ile-de-France, on assiste à une véritable régression depuis l'élection de Valérie Pécresse. Malgré ses promesses lancées à Grigny, le 16 novembre, celle-ci mène depuis deux ans une véritable guerre contre le logement social et les associations qui agissent dans ces quartiers, contre l'égalité des chances des jeunes de milieux populaires.

Ce BP 2018 en est la parfaite illustration.

Il est temps de changer cette politique et d'agir, dans l'intérêt de toute la région, pour faire entrer les quartiers populaires dans le droit commun.

Il y a urgence !

C'est pourquoi nous avons proposé de nombreux amendements afin de traduire cette délibération au cœur du BP 2018 :

1. **Favoriser la démocratie participative** en tenant des *Etats généraux des quartiers populaires* (amendements n°196)
2. **Transformer le cadre de vie** : créer davantage d'espaces verts dans les quartiers populaires (amendements n°258 & 262), garantir la construction de l'intégralité du Grand Paris express (amendement n°184)
3. **Revitaliser les quartiers populaires** : investir pour le maintien et le développement de commerces de proximité et aider à l'installation de PME-TPE (amendements n°295 & 297), soutenir les créations de tiers lieux et

espaces collaboratifs sur les territoires de petite couronne (**amendements n°293**), soutenir la lutte contre les déserts médicaux (**amendements n°270 & 271**)

4. **Une priorité régionale - la jeunesse** : assurer la création et la conservation d'emplois locaux et non-délocalisables par la mise en place d'emplois de solidarité locale (**amendement n°214**), soutenir les missions locales (**amendement n°209**), les mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées (**amendement n°210**), et les formations qualifiantes (**amendement n°211**), financer des chantiers de solidarité internationale (**amendement n°206**)
5. **Pour l'égalité des droits et pour une citoyenneté pleine et entière** : lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi (**amendement n°213**), financer des dispositifs de prévention-médiations (**amendements n°217,2119**), augmenter le FRDVA (**amendement n°190**), favoriser un accès de toutes et tous à la culture (**amendement n°241**) et aux sports (**amendements n°235 & 237**)



Retrouvez tous les communiqués, les interventions  
et amendements du Front de gauche sur :

**[www.frontdegauche-idf.fr](http://www.frontdegauche-idf.fr)**